

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MESSAGER

1846 a

revue mensuelle
des communautés suisses
de langue française
(22^e année) mars 1976
prix: 3.— F par numéro

SUISSE

n° 3



M. Rudolf Gnägi, Président de la Confédération pour 1976.

Fils de M. Gottfried Gnägi, agriculteur et conseiller national, Rudolf Gnägi est né le 3 août 1917 dans sa commune d'origine de Schwadernau BE, où il fréquenta l'école primaire. Après avoir obtenu sa maturité à Biel, il étudia le droit à l'Université de Berne et obtint le brevet d'avocat en 1943.

En février 1952, M. Rudolf Gnägi fut élu par le peuple bernois au Conseil exécutif, au sein duquel il prit la direction de l'Economie publique. En 1953, le conseiller d'Etat R. Gnägi entra au Conseil national à l'âge de 36 ans.

M. Rudolf Gnägi fut élu conseiller fédéral le 8 décembre 1965 par l'Assemblée fédérale et devient alors chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie. Dès le 1^{er} juillet 1968, il passa à la tête du Département militaire fédéral.

Il a assumé la charge de Président de la Confédération pour la première fois en 1971.